



en collaboration avec l'Association syndicale des magistrats

## **Le secret professionnel démantelé** **Les terroristes font-ils la loi ?**

ULB, samedi 6 mai 2017, de 9 h à 17 h

Dupréel, avenue Jeanne 44, 1050 Bruxelles

### Ouverture

**Yvon Englert** recteur de l'ULB

### Enjeux

**Manuela Cadelli** présidente de  
l'Association syndicale des magistrats

**Gérald Deschietere** président du  
Conseil de l'Association des services de  
santé mentale et de psychiatrie de l'UCL

**Vanessa De Greef** vice-présidente de  
la Ligue des droits de l'homme

**Henri Goldman** rédacteur en chef de  
la revue Politique, Bruxelles

**Francis Martens** président de  
l'APPPsy

**Philippe Noël** président du CPAS de  
Namur, vice-président de la Fédération  
des CPAS wallons

**François Rastier**  
directeur de recherche au CNRS, Paris

**Gabriel Ringlet**  
ancien vice-recteur de l'UCL

**Jean Spinette** président du CPAS de  
Saint-Gilles, co-président de la Fédération  
des CPAS de Bruxelles

### Envoi

**Myriam Saduis** auteure, comédienne  
metteuse en scène



Accréditation demandée. Inscription, **lunch inclus**, à l'adresse [apppsycolloque2017@gmail.com](mailto:apppsycolloque2017@gmail.com)  
confirmée par versement de **48€**, **35€** (membre APPPsy) ou **25€** (étudiant) au compte **BE70 3100 7472 2725**  
**Sans repas : 25€** ou **10€** (étudiant).

de l'APPPsy, avec la mention **Secret professionnel 2017**. Parking sur place. Trams 25 et 94. Bus 71 et 72.

# **Le secret professionnel bafoué**

## **La démocratie en danger**

**Ce jeudi 4 mai 2017, un texte de loi N-VA soutenu par la majorité gouvernementale et imposant la délation préventive sera soumis au Parlement !**

**D'autres projets de pulvérisation du secret professionnel sont sur la table du gouvernement**

*Sous prétexte de lutte contre le terrorisme mais sans impact sur celui-ci, de la façon la plus insidieuse le secret professionnel est attaqué de toutes parts. Un pas plus loin, c'est la délation qui risque de nous être imposée. Plus que d'un enjeu «professionnel», il s'agit de la mise à mal d'un des piliers de la démocratie. L'actuel gouvernement ne cesse de s'y employer.*

*Le colloque « **Le secret professionnel démantelé. Les terroristes font-ils la loi ?** » se saisira de cette question. Il sera accueilli par l'Université Libre de Bruxelles. Organisé à l'initiative de la Fédération nationale des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique (APPPsy-VPKP) en collaboration avec l'Association syndicale des magistrats (ASM), il élargira le questionnement à l'ensemble du champ social.*

*Par définition, les praticiens de la psychothérapie sont très sensibles à la question de l'intime, du privé, de la honte, du sentiment de culpabilité — et de la crainte corrélative de l'intrusion. La nature même de leur pratique veut qu'elle soit protégée de toute effraction par les pouvoirs publics. Mais ceci n'implique nullement que le secret professionnel soit absolu. L'assistance à personne(s) en danger prévaut. La loi pénale y a pourvu. Chaque professionnel est d'abord un citoyen.*

*Nos gouvernants ne l'entendent pas ainsi. La manipulation de l'émotion dispense de toute analyse. L'émiettement forcé ou banalisé du secret professionnel devient la règle. Son assimilation à quelque privilège tient lieu d'argumentation. L'obligation programmée de délation se substitue au devoir civique. Le spectre du terrorisme congédie la pensée et mine l'état de droit.*

*Travaillant avec de multiples acteurs de la santé, les psychothérapeutes ont appris sur le terrain à partager leur champ sans pour autant l'ouvrir à tout vent. D'expérience récente, ils savent aussi ce qu'est la mutilation de leur déontologie par des instances politiques étrangères à leur discipline.*

*En réalité, les praticiens de la psychothérapie sont exposés au même arbitraire que les travailleurs sociaux — et bientôt que chacun(e) d'entre nous. D'où la nécessité de cette journée de résistance et de réflexion. Il n'est pas indifférent qu'elle se tienne dans l'université qui, en novembre 1941, a préféré fermer ses portes plutôt que d'obéir à des lois iniques.*

*Ensemble, nous tenterons de questionner la menace qui pèse sur la démocratie tout autant que la mise en danger de l'espace professionnel. Il est essentiel en effet de souligner que l'obligation pénale de respecter le secret professionnel est une norme de droit public. Autrement dit, un moyen de protéger la société dans son ensemble. À un moment critique où penser c'est déjà résister, la diversité des participants tentera de conjurer la pensée unique.*

**Aujourd'hui les services sociaux, demain le personnel des soins de santé, les psychothérapeutes, les journalistes, ...**

Les intervenant(e)s seront introduit(e)s et « modéré(e)s » par **Alain Rozenberg, Heracli Tzafestas, Michel Lamart, Geneviève Monnoye, Jean Florence, Didier Robin, Francis Martens, Michel Cailliau**

- **Yvon Englert**, gynécologue obstétricien, *premier président du Comité national de bioéthique, recteur de l'Université Libre de Bruxelles*, accueillera et ouvrira la rencontre :  
« Le secret professionnel, un devoir obsolète dans la société hyper-connectée d'aujourd'hui ? »

Les échanges seront ponctués des interventions de :

- **Francis Martens**, psychologue, anthropologue, *président de l'APPPsy* : « Balises par gros temps »
- **Philippe Noël**, ingénieur civil, *président du CPAS de Namur, vice-président de la Fédération des CPAS de Wallonie*  
« Les dilemmes de terrain, l'évolution au cours de ces dernières années »
- **Jean Spinette**, diplômé en Sciences politiques, *co-président de la Fédération des CPAS de Bruxelles, président du CPAS de Saint-Gilles* :  
« Le secret professionnel des travailleurs sociaux : le maillon faible de la chaîne du secret ? »
- **Gérald Deschietere**, psychiatre, responsable des urgences aux Cliniques Saint-Luc, *président du Conseil de l'Association des services de psychiatrie et de santé mentale de l'UCL* :  
« Couvrez ce dessein que je ne saurais entendre »
- **Vanessa De Greef**, docteure en droit, chercheuse à l'ULB, *vice-présidente de la Ligue des droits de l'homme* : « L'effritement du secret professionnel et de la sécurité sociale »
- **Gabriel Ringlet**, prêtre, familier du secret de la confession, analyste des médias, *ancien vice-recteur de l'UCL* : « Secrets de l'âme »
- **François Rastier**, linguiste, *directeur de recherche au CNRS, Paris* : « Pathos et post-vérité »
- **Henri Goldman**, architecte, *rédacteur en chef de la revue Politique, Bruxelles* :  
« Un néolibéralisme si peu libéral »
- **Manuela Cadelli**, juge, *présidente de l'Association syndicale des magistrats* :  
« Le point de vue du magistrat engagé aux côtés de la société civile »
- **Myriam Saduis**, metteuse en scène, auteure de *Amor mundi*, d'après Hannah Arendt, introduira à d'autres horizons



<http://www.apppsy.be>

<https://www.facebook.com/psychologuespraticiensdorientationpsychanalytique>

Coordination : Marie-Claire Martens — Librairie : Tropisme

# *Le secret professionnel démantelé*

## *Une urgence démocratique*

*La rencontre organisée ce 6 mai va au-delà de la mise à mal du cadre relationnel indissociable de quelques métiers sensibles.*

*Il s'agit de s'interroger sur l'érosion silencieuse de l'état de droit.*

*Si la ruine du Service public et le démaillage de la Sécurité sociale minent les bases de la solidarité collective, le démantèlement du secret professionnel ébranle le socle même des institutions démocratiques.*

*Il est urgent de résister.*

**Manuela Cadelli**

*présidente de l'Association syndicale des magistrats*

**Francis Martens**

*président de la Fédération nationale des psychologues praticiens d'orientation psychanalytique*

**APP**  
*Psy*